

JE PROTÈGE MON VÉLO

Pro Velo

BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

ethias

ædes
INNOVATEUR D'ASSURANCES

qover me

AG
INSURANCE

Allianz
Assistance

AXA

CALLANT
INSURANCE & FINANCIAL ADVICE

ENRA



Conditions d'acceptation

Vélos neufs
< 1 an

Vélos neufs
< 3 ans

Vélos neufs
< 1 an ;
max. 3 ans

Vélos neufs
< 2 ans

Vélos neufs
< 3 ans

Vélos neufs
< 1 an

Vélos neufs
< 2 ans

Vélo de course et
VTT non couverts
avec cette formule



Vol par effraction
dans le local fermé

Oui

Oui

Non spécifié

Oui

Oui

Oui

Non spécifié

Non spécifié



Conditions de stockage
du vélo à l'extérieur

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas ART

Attaché à un
point fixe avec un
antivol agréé par
Aedes. Sauf VTT
et vélos de course
entre 6 et 22h

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas agréé et
verrouillé
correctement

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas agréé
par AG. Sauf les
VTT et vélos de
course entre 6 et
22h

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas agréé
par Allianz

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas agréé
par Axa

Attaché à un
point fixe avec un
cadenas.

Attaché avec un
cadenas ART
(min. 2 étoiles)



Nature
de l'indemnisation

Financière

Financière

Financière

Financière

Financière

Financière

En nature ou en
remboursement
de la réparation

En nature ou en
remboursement
de la réparation



Couverture
géographique

Monde

Monde

UE + pays
européens

Monde

Monde

Monde

Monde

Monde